

Département de la Savoie
République Française

Délibération numéro 2026 - 131

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 02 septembre à 20 heures 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Monsieur Jérémy TRACQ, président.

La convocation a été envoyée en date du 26 août 2026.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Cédric BERMOND, Stéphane BOYER, David BRUBALLA, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Blandine CHARVOZ, Sophie CHARVOZ, François CHEMIN, Frédéric CHICOT, Jean-Marc COUVERT, Clotilde DUCROUX VERNIER, Elodie FAVRE, Eric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Cédric GUEHO, Claudine LANFREY, Catherine PASTEL, Denis PASTEL, Aurore PETIT, Laurent POUPARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Magali ROUARD, Bernard ZIZEK.

Absents : Christian CHIALE, Pascal LAGLERA, Karine ROUTIN.

Procurations : Pascal LAGLERA à Humberto FERNANDES
Karine ROUTIN à Jérémy TRACQ

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

Nombre de pouvoirs : 02

Nombre de votants : 29

Monsieur David BRUBALLA a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Budget principal 2026
- Décision modificative n°02

Monsieur Jean-Marc BUTTARD, Vice-président, expose à l'assemblée la nécessité de délibérer sur un projet de décision modificative n° 02 au Budget principal 2026 de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise.

Les projets de modifications budgétaires concernent :

- Inscription des dépenses et des recettes prévisionnelles en lien avec le projet de rénovation du cinéma l'Embellie afin de pouvoir signer les futurs marchés publics de travaux,
- Equilibre de la décision modificative grâce aux recettes provenant de rôles supplémentaires de fiscalité perçus en avril 2026 (fiscalité en lien avec le second tube du tunnel routier du Fréjus),
- Modification d'un compte sur le service « développement économique » pour pouvoir payer des avances sur des marchés publics.

Monsieur le président demande à l'assemblée de délibérer.

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :

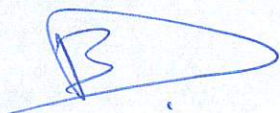
- **Approuve** la décision modificative n° 02 au Budget principal 2026 de la CCHMV dans les conditions suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	124 657.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	124 657.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 73118-020 : Autres contributions directes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	124 657.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	124 657.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	124 657.00 €	0.00 €	124 657.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	124 657.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	124 657.00 €
D-2313-29-68 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0.00 €	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 238-29-68 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	250 000.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	250 000.00 €	0.00 €	250 000.00 €
R- 1312-19-317 : CINEMA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	150 000.00 €
R- 1313-19-317 : CINEMA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	200 000.00 €
R- 1318-19-317 : CINEMA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	459 203.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	809 203.00 €
D-2317-19-317 : CINEMA	0.00 €	933 860.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	933 860.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 183 860.00 €	0.00 €	1 183 860.00 €

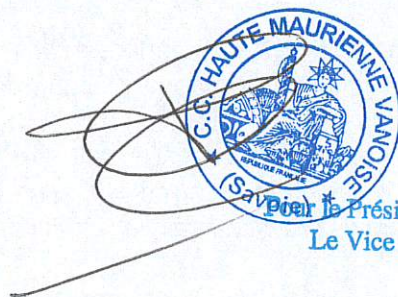
- **Charge** Monsieur le président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 07 septembre 2026.

Le secrétaire de séance
David BRUBALLA



Le Président
Jérémy TRACQ



Pour le Président empêché
Le Vice Président